

ARION Entreprise

Société anonyme au capital de 561.416 €

41 rue Georges Clémenceau

78350 JOUY EN JOSAS



RCS VERSAILLES B 449 305 044

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

GEREC

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

15 rue de Saint-Pétersbourg
75008 PARIS

GEREC

gestion expertise et révision comptable

15, RUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, 75008 PARIS

☎ 01 45 22 50 36 - FAX 01 43 87 56 66

GEREC@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2007** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **SA ARION Entreprise**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

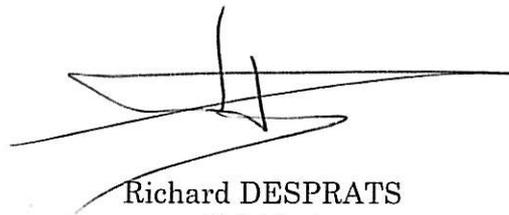
III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 juin 2008

Pour GERECSAS,



Richard DESPRATS
Président

ARION Entreprise

Société anonyme au capital de 561.416 €

41 rue Georges Clémenceau

78350 JOUY EN JOSAS

□□□

RCS VERSAILLES B 449 305 044

**CERTIFICATION PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS LES PLUS ÉLEVÉES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

MONTANT GLOBAL DES CINQ RÉMUNÉRATIONS LES PLUS ÉLEVÉES :

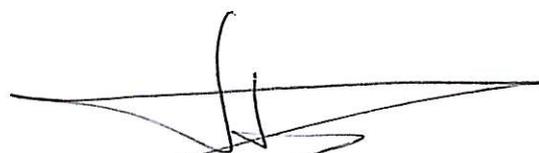
354.921 €

(TROIS CENT CINQUANTE QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT ET UN EUROS)

Certifié exact,

Paris, le 12 juin 2008

Pour **GEREC SAS**,


Richard DESPRATS
Président

ARION Entreprise

Société anonyme au capital de 561.416 €

41 rue Georges Clémenceau

78350 JOUY EN JOSAS



RCS VERSAILLES B 449 305 044

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

GEREC

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

15 rue de Saint-Pétersbourg
75008 PARIS

GEREC

gestion expertise et révision comptable

15, RUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, 75008 PARIS

☎ 01 45 22 50 36 - FAX 01 43 87 56 66

GEREC@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Vous devez en conséquence, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Loyer des locaux du 2 bis route de Gizy à Bièvres (Essonne)

- Personne intéressée : Monsieur Renaud MESNAGER, Président de votre société et gérant de la SCI IMMOSPACE.
- Objet : Bail commercial avec la société IMMOSPACE pour des locaux situés 2 bis route de Gizy à Bièvres à compter du 15 septembre 2006 pour une durée de neuf ans.

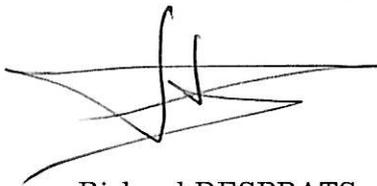
Le loyer annuel est fixé à 30.268,20 € hors taxes plus charges locatives avec une indexation annuelle des loyers sur l'indice INSEE de la construction.

Le dépôt de garantie a été fixé à trois mois de loyer soit 7.567,05 € hors taxes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre société a constaté en charges d'exploitation un loyer pour **33.064,08 €** et des charges locatives pour **7.277,63 €**.

Fait à Paris, le 12 juin 2008

Pour **GEREC SAS**,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by 'D' and 'S', with a horizontal line extending to the right.

Richard DESPRATS
Président